



## CTA du 20 janvier 2015 - Déclaration de la FSU

Monsieur le Recteur, Monsieur le Secrétaire général, Mesdames, Messieurs

Après les abominables attentats et la réponse des citoyens d'une force inégalée depuis la Libération, le temps des réponses politiques est venu. L'École est interrogée et attendue. Autant il est réconfortant de constater que le pays redécouvre l'importance de l'École, autant il convient de rappeler que l'École ne peut pas tout dans un contexte d'injustice sociale, de chômage massif et de stigmatisation de certaines populations.

Les personnels de l'Éducation nationale poursuivront leur travail avec détermination pour faire accéder tous les jeunes aux savoirs et former les esprits, des esprits libres, sensibles et attentifs aux principes démocratiques de la République, parmi lesquelles la laïcité porteuse des valeurs humanistes qui nous sont chères. Ce n'est pas dans la précipitation que nous pourrons ouvrir les jeunes à toutes les cultures et les faire réfléchir à la place du Sacré dans notre société laïque. Il faut laisser du temps aux élèves, donner des moyens à des personnels reconnus, revalorisés et formés en écartant le recours aux prescriptions.

La laïcité est avant tout porteuse de valeurs d'ouverture et d'altérité qui sont développées à l'École Publique, dans un projet global d'acceptation des différences, religieuses ou autres, à l'opposé des écoles confessionnelles, quelles que soient les confessions envisagées, et pour notre Académie l'école catholique.

La FSU rappelle encore une fois que des communes en Bretagne ont une école privée catholique mais pas d'école publique, que faute de places ou d'offres de formation dans un établissement public de proximité, des familles n'ont d'autre alternative que de se tourner vers le réseau privé catholique ou l'apprentissage.

Faire accéder tous les jeunes aux formations et aux qualifications pour leur permettre une insertion durable dans l'emploi et ne renoncer en aucun cas à former l'ensemble de la jeunesse, est la réponse ambitieuse qu'il est possible de construire en renforçant le service public d'Éducation.

La FSU regrette également que les opérations de carte scolaire dans le premier degré soient repoussées après les élections départementales et rappelle que les échéances concernant l'école doivent être déconnectées des échéances politiques

Monsieur le Recteur, ce CTA est le premier depuis les élections professionnelles. Malgré un léger tassement, les personnels de l'Éducation nationale ont à nouveau placé la FSU largement en tête, devançant d'au moins 25 points dans notre académie les autres organisations syndicales. Mais les 60 % d'abstention doivent interroger le gouvernement. En ne répondant pas aux attentes des agents de la Fonction publique en ce qui concerne les salaires et l'emploi public, il ne les encourage pas à accorder du crédit au dialogue social.

Ce scrutin est aussi lourd d'enseignement pour la suite car il est toujours plus difficile d'améliorer l'école dans un climat généralisé de forte défiance alors que des échéances importantes attendent notre système éducatif comme la réforme de l'Éducation prioritaire, les nouveaux programmes, le chantier du collège, la démocratisation de l'accès et de la réussite au post-bac.

Conditions de travail dégradées, formation initiale laborieuse, formation continue en friche, gel du point d'indice, revalorisation salariale en panne, il est urgent d'apporter des réponses au malaise de nos professions.

Sur tous ces points, la FSU est déterminée à porter cette ligne ambitieuse de la transformation du système éducatif en conjuguant toujours l'intérêt des élèves avec l'amélioration des conditions de rémunération, de formation et de travail des personnels. C'est pourquoi la FSU appelle les personnels de l'Éducation à se mettre en grève le 3 février.

**Vous nous permettez pour finir Monsieur le Recteur, de formuler un vœu pour cette nouvelle année 2015. Nous formulons le vœu que la revalorisation accordée en 2014 aux cadres de l'Éducation nationale, Secrétaires généraux, DASEN et tout récemment aux Recteurs soit généralisée à l'ensemble des métiers de l'Éducation nationale et dans les mêmes proportions bien entendu. Nous ne doutons pas, Monsieur le Recteur, que vous aurez à cœur de partager avec nous ce vœu pour la profession.**